

Revue PALLAS

Procédure d'évaluation et normes de présentation des articles

Évaluation des articles

L'expertise des articles et des dossiers soumis à la revue *Pallas* est confiée à deux experts. Dans le cas des dossiers (actes de colloques, de journées d'études, dossiers thématiques), un troisième expert pourra être sollicité si le nombre d'articles et le volume total du dossier l'exigent. L'évaluation est anonyme et confidentielle.

Le directeur de la publication envoie aux auteurs, dans le cas de *varia*, aux éditeurs scientifiques, dans le cas de dossiers et/ou de numéros thématiques, les rapports de l'expertise, accompagnés d'une synthèse et, le cas échéant, de conseils en vue de l'amélioration des textes.

Les auteurs ont un mois pour reprendre les textes et retourner la version définitive.

Dates limite de remise des textes pour expertise :

- n° 1 année (parution mars) : 15 mai année précédente
- n° 2 année (parution juin) : 15 septembre année précédente
- n° 3 année (parution octobre) : 1^{er} décembre année précédente

Corrections des épreuves :

Une seule série d'épreuves sera envoyée pour corrections, au format pdf. Il est demandé aux auteurs de renvoyer le texte **imprimé et corrigé** dans les 10 jours suivant sa réception, et de **proscrire** les corrections d'auteur. Dans le cas contraire, la Rédaction se réserve le droit de les accepter ou pas.

Normes de présentation

Mentions obligatoires en début d'article : Nom, prénom, fonction (MCR, PR, université, spécialité, chercheur CNRS, doctorant, laboratoire de rattachement, etc.), adresse professionnelle et/ou personnelle où devra être envoyé le volume de la revue, numéro de téléphone, **adresse électronique** (indispensable, pour l'envoi des épreuves à corriger –format pdf– et pour régler les problèmes de dernière minute).

Remise des articles : Les articles, d'une longueur maximum comprise entre 55 et 60 000 signes (espaces, notes et bibliographie inclus), seront présentés sous forme numérique et saisis à l'aide d'un logiciel de traitement de texte, de préférence Word, et enregistrés au format **.doc**, **.docx** ou **.rtf**. Joindre à l'article un **résumé en français et en anglais** (de 5 à 10 lignes), ainsi qu'une liste de 5 à 7 mots-clés dans les deux langues. **Ne pas oublier de traduire aussi le titre de l'article.**

Saisie du texte : Police Times, 12 pt, interligne simple, texte justifié. Utiliser le saut de ligne pour chaque nouveau paragraphe et nouveau titre. **Ne pas utiliser les tabulations (alinéas).**

* *Titres de paragraphes :* Utiliser le système hiérarchique suivant (3 niveaux maximum) :

1. (corps gras), 1. 1. (gras + italiques), 1. 1. 1. (italiques).

* *Notes de bas de page :* en numérotation continue, appels à placer **avant** tout signe de ponctuation. Les notes contiennent essentiellement des références bibliographiques ; les

auteurs veilleront donc à ce que les notes de bas de pages **n'occupent pas un espace disproportionné** par rapport au texte principal.

Ne jamais mettre un appel de note dans le titre de l'article ni dans les sous-titres.

* *Citations* :

- *textes anciens* : en italiques et sans guillemets ;

- *citations modernes* : en romaines et avec des guillemets.

* *Saisie du grec ancien* : utiliser les polices Unicode supportant le grec polytonique (Times ou Times New Roman par exemple).

Indications stylistiques diverses :

* Utiliser les **majuscules accentuées** : « **À** l'époque, l'**État** romain... »

* Dans le texte, **ne pas écrire les noms propres en lettres capitales.**

* **Écrire les siècles** avec des chiffres romains et ^e en exposant. Exemple : II^e siècle.

* Écrire **av. J.-C.** plutôt que a.C. et **apr. J.-C.** ou **de n. è.** plutôt que p.C. (ne pas oublier les points après les mots abrégés et initiales)

* Ne pas oublier de mettre des **espaces insécables** (entre **p.** et le numéro de page ; entre **n°** et le numéro de figure ; entre l'initiale d'un prénom et le nom).

* Utiliser les traits d'union insécables dans les mots composés.

Quelques abréviations :

* **Cf.** : est à utiliser pour une comparaison.

* **Voir** : à utiliser pour un renvoi.

* Directeur d'ouvrage collectif, éditeur scientifique : **dir.** ; **éd.** entre parenthèses ; pas de pluriels.

* **etc.** ne se met pas en italiques.

* Numéro s'abrège **n°** séparé du chiffre par un espace insécable. Ex. : n° 3.

* **Suiv., sq.** ou **sqq.** (en italiques) pour indiquer un ensemble de pages.

Références bibliographiques dans les notes de bas de page : Nom de l'auteur en minuscules (si les auteurs sont au nombre de deux, séparer les noms par une virgule. Pour trois auteurs et plus, n'indiquer que le premier suivi de la mention « *et al.* »), année d'édition de l'ouvrage ou de la revue, pagination correspondant à vos remarques ; exemples : Loraux, 1981, p. 34-36 ; Dangréaux *et al.*, 1992, p. 38-40.

Si un auteur a plusieurs entrées pour la même année, les distinguer par des lettres minuscules placées après la date : 2000a, 2000b, 2000c... Pour des ouvrages communément signalés par des sigles, la référence traditionnelle peut être conservée (mais explicitée dans la bibliographie en fin d'article) : *RVAp* = TRENDALL, A.D. et CAMBITOGLU, A., *The red-figured vases of Apulia*, Oxford, 1978-1982.

Plusieurs références données dans une même note sont **séparées par un point virgule.**

Pour mentionner des pages, ne pas mettre pp. 320-324, mais p. 320-324.

Si une référence est reprise immédiatement, dans la note suivante, utiliser : *Ibid.*, p. xxx.

Bibliographie finale : Toutes les références bibliographiques abrégées dans les notes devront apparaître entièrement développées dans une bibliographie unique donnée à la fin du texte. Les différents travaux d'un même auteur seront organisés par ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Ne pas remplacer le nom de l'auteur par un tiret. Les noms des auteurs seront toujours indiqués en petites capitales, suivis de l'initiale du prénom ; nom et prénom seront séparés par une virgule. S'il y a deux auteurs, les séparer par « et ». S'il y a plus de deux auteurs, séparer les premiers par une virgule et les deux derniers par « et ». Les italiques doivent être réservées aux titres d'ouvrages, de colloques et noms de revues. La mention des maisons d'édition n'est pas obligatoire.

Le plus grand soin est demandé pour la présentation des références bibliographiques en respectant les règles typographiques données dans les exemples ci-dessous :

Ouvrages : LORAUX, N., 1981, *L'invention d'Athènes. Histoire de l'oraison funèbre dans la « cité classique »*, Paris-La Haye-New York (2^{ème} éd. 1993).

Contributions à un ouvrage collectif : LOHMANN, H., 1992, Agriculture and country in Classical Athens, dans B. Wells (éd.), *Agriculture in Ancient Greece*, Stockholm, p. 29-57.

Articles de congrès, colloques, tables rondes, mélanges : DANGRÉAUX, B., DESBAT, A., PICON, M. et SCHMITT, A., 1992, La production d'amphores en Gaule, dans F. Laubenheimer (dir.), *Les amphores en Gaule. Production et circulation, Table ronde internationale (Metz, 4-6 octobre 1990)*, Besançon, p. 37-50.

Articles tirés de revues (utiliser les abréviations de l'Année Philologique) ou d'encyclopédies :

MAC DONALD, B. R., 1981, The emigration of potters from Athens in the late fifth-century and its effects on the Attic pottery industry, *AJA*, 85, p. 154-158.

COMFORT, H., 1940, *s.v.* Terra Sigillata, *RE* 7^e suppl., col. 1295-1352.

Comptes rendus (simplifier le renvoi) : REMESAL, J., 1979, c. r. de D. Colls *et al.*, 1977, dans *ArchClass*, 31, p. 379-389.

Illustrations : Donner la liste des légendes à la fin de l'article. Les illustrations (**un maximum de 6, sauf accord du directeur de la revue**) sont normalement reportées en fin d'article. Veiller à la bonne lisibilité des images, notamment les cartes et les plans, qui doivent tenir compte de la justification de *Pallas* (12,5 x 18,5 cm).

Sauf exceptions, les illustrations sont publiées en noir et blanc. Fournir des photos et des images numérisées : format JPEG ou TIFF, avec une **résolution minimale de 300 dpi**, à défaut les documents originaux, tirages papier, diapositives couleur (*photocopies proscrites*). Pour les dessins, fournir des documents numérisés, au format AI ou EPS. Dans le cas contraire, joindre les originaux ou des photocopies d'excellente qualité. LA Rédaction se réserve le droit de refuser des illustrations d'une qualité insuffisante.

Légendes : Toujours indiquer l'origine des illustrations. S'il y a lieu, les auteurs obtiendront les autorisations concernant la reproduction de documents soumis au droit d'auteur. Une copie sera remise à la rédaction.

Renvois dans le texte : en abrégé et entre parenthèses : ex. (fig. 1)

Nota. Les articles en langues étrangères (anglais, italien, espagnol et allemand) suivent les règles typographiques qui sont propres à ces langues. En revanche, ils doivent se conformer, pour la présentation du texte, des notes de bas de pages et de la bibliographie, aux normes de la revue *Pallas*.